Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence SPS

Positionnement professionnel

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SPS-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0**
indicatif

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Repérer les champs professionnels et les parcours (3 questions) **Page 3**

2. Caractériser son identité, ses compétences et son projet (3 questions) **Page 5**

3. Comprendre la production, la diffusion et la valorisation des savoirs (3 questions) **Page 7**

4. Délimiter son rôle et sécuriser son intervention (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesps.fr/assets/annales/licence-sps/C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sciences Pour la Santé - C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Repérer les champs professionnels et les parcours

Les documents présentent des métiers en soins et prévention, en recherche en santé et en coordination ou médiation, avec leurs missions et conditions d'accès. Il faut comparer ces fonctions et proposer des parcours après une licence Sciences pour la santé sans lui attribuer un droit d'exercice réglementé.

Partie 1

Question 1.1. Relevez deux champs professionnels auxquels les acquis d'une licence Sciences pour la santé peuvent contribuer. Pour chacun, citez une fonction présentée dans le tableau.

Les acquis de la licence peuvent contribuer à la **recherche en santé**, par exemple dans la fonction d'assistant d'étude, qui appuie la préparation d'études et le suivi des données. Ils peuvent aussi être mobilisés en **coordination et médiation**, notamment par un coordinateur de prévention qui organise des actions et adapte les messages aux publics. L'accès à ces fonctions dépend du parcours, de l'expérience et du recrutement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Recherche en santé : assistant d'étude. Coordination et médiation : coordinateur de prévention.

Question 1.2. À partir du DT 2, comparez les missions de l'assistant d'étude et du coordinateur de prévention. Indiquez une différence de finalité et une différence dans la nature des activités réalisées.

Fonction	Finalité	Nature des activités
Assistant d'étude	Appuyer la préparation et le suivi d'une étude	Appui documentaire, saisie et contrôle de données selon un protocole
Coordinateur de prévention	Organiser des actions de prévention adaptées aux publics	Coordination d'intervenants, suivi d'indicateurs et adaptation des messages

L'assistant d'étude contribue à la production de données dans le cadre d'un protocole et sous responsabilité. Le coordinateur de prévention met en place des actions destinées aux publics. La différence porte donc à la fois sur l'objectif du travail et sur les activités quotidiennes.

DR1 complété : comparaison des fonctions

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Différence de finalité entre assistant d'étude et coordinateur de prévention	Étude : appui à la production de données ; prévention : coordination d'actions
Différence dans la nature de leurs activités	Étude : protocole, saisie, contrôle ; prévention : coordination, messages
Parcours possible vers une fonction en recherche en santé	
Parcours possible vers une fonction en prévention	
Deux compétences déjà mobilisables et éléments de justification	
Un besoin de progression pertinent	

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’assistant d’étude appuie une étude et le traitement de ses données ; le coordinateur organise des actions de prévention et adapte les messages aux publics.

Question 1.3. Proposez deux parcours possibles après la licence pour accéder à des fonctions en recherche en santé ou en prévention. Pour chaque parcours, précisez le type de formation ou d’expérience à envisager et une fonction professionnelle à laquelle il peut conduire. N’attribuez pas à la licence seule un droit d’exercice réglementé.

1. **Recherche en santé :** poursuivre une formation supérieure en santé publique, épidémiologie ou méthodologie, selon les prérequis, et acquérir une expérience adaptée. Ce parcours peut conduire à un poste d’assistant d’étude en santé, sous la responsabilité prévue pour le poste.
2. **Prévention :** compléter la licence par un parcours en santé publique ou en prévention, puis développer une expérience en conduite de projet. Cela peut mener à une fonction de coordinateur de prévention, selon l’employeur.

Ces parcours ne confèrent pas, à eux seuls, le droit d’exercer une profession de santé réglementée.

DR1 complété : parcours possibles

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Différence de finalité entre assistant d’étude et coordinateur de prévention	
Différence dans la nature de leurs activités	
Parcours possible vers une fonction en recherche en santé	Formation supérieure en santé publique, épidémiologie ou
Parcours possible vers une fonction en prévention	Parcours en santé publique ou prévention, avec expérience : coordinateur de prévention
Deux compétences déjà mobilisables et éléments de justification	
Un besoin de progression pertinent	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Formation supérieure et expérience adaptée : assistant d’étude en santé. Parcours en santé publique ou prévention et expérience : coordinateur de prévention.

2. Caractériser son identité, ses compétences et son projet

La maison de santé propose une mission d'observation et d'appui documentaire de 30 heures sur deux semaines, avec une synthèse de données agrégées et un support soumis à validation professionnelle. Le profil de l'étudiant présente des acquis en méthodologie, communication et sensibilisation, ainsi que des besoins de progression et des limites à respecter.

Partie 2

Question 2.1. Identifiez deux compétences déjà mobilisables pour cette mission et justifiez chacune par un élément attesté dans le tableau. Identifiez également un besoin de progression pertinent.

Compétence mobilisable	Élément attesté
Méthodologie et analyse descriptive	Enseignement de méthodologie et présentation de données descriptives simples
Communication scientifique	Exposé scientifique réalisé en groupe

Ces acquis sont adaptés à la synthèse de résultats agrégés et à la préparation d'un support. Un besoin de progression pertinent est de faire vérifier les choix d'analyse par l'encadrant, comme le prévoit le tableau de profil.

DR 1 complété : compétences et progression

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Différence de finalité entre assistant d'étude et coordinateur de prévention	
Différence dans la nature de leurs activités	
Parcours possible vers une fonction en recherche en santé	
Parcours possible vers une fonction en prévention	Méthodes : données Communication : exposé en groupe
Deux compétences déjà mobilisables et éléments de justification	Faire vérifier mes analyses
Un besoin de progression pertinent	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Compétences : analyse descriptive et communication scientifique. Progression : faire vérifier les choix d'analyse par l'encadrant.

Question 2.2. Formulez un objectif professionnel de stage en une ou deux phrases. Il doit être observable, compatible avec les 30 heures disponibles et respecter les limites de mission indiquées.

L'objectif doit correspondre aux livrables prévus : une synthèse descriptive d'une page à partir des résultats agrégés et une proposition de fiche d'information. Ces productions sont réalisables dans les 30 heures réparties sur deux semaines. La fiche sera soumise à la relecture et à la validation des professionnels avant diffusion ; la mission exclut tout diagnostic et conseil individuel.

✓ RÉPONSE À RETENIR

En 30 heures sur deux semaines, produire une synthèse descriptive d’une page et proposer une fiche à faire valider par les professionnels.

Question 2.3. Expliquez comment présenter votre profil à l’encadrant en distinguant un acquis, une limite actuelle et une action concrète de progression. Votre réponse doit montrer une valorisation honnête des compétences.

1. **Acquis :** j’ai suivi un enseignement de méthodologie et je sais présenter des données descriptives simples.
2. **Limite actuelle :** je n’ai pas encore d’expérience en structure de soins ; mes choix d’analyse doivent être vérifiés.
3. **Progression :** je proposerai à l’encadrant de relire mes analyses et de m’aider à adapter le vocabulaire du support à un public non spécialiste.

Cette présentation valorise des compétences attestées sans prétendre maîtriser des activités qui nécessitent encore un accompagnement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Acquis : méthodologie. Limite : aucune expérience en structure de soins. Progression : faire relire mes analyses et adapter le vocabulaire avec l’encadrant.

3. Comprendre la production, la diffusion et la valorisation des savoirs

Le DT 3 présente une enquête descriptive fictive par questionnaire auprès de 120 personnes âgées volontaires : 96 questionnaires sont exploitables. Les résultats sont déclaratifs et limités par le recrutement volontaire, ce qui doit être pris en compte dans les calculs, l'interprétation et la diffusion.

Partie 3

Question 3.1. Calculez le taux de questionnaires exploitables parmi les questionnaires reçus, puis la proportion de répondants déclarant avoir reçu une information sur l'alimentation au cours des 12 derniers mois parmi les questionnaires exploitables. Présentez chaque calcul sous la forme taux = effectif concerné / dénominateur × 100 et arrondissez chaque résultat à l'unité de pourcentage.

Le premier dénominateur est celui des questionnaires reçus ; le second est celui des questionnaires exploitables. Ainsi, le taux de questionnaires exploitables est : 96 / 120 × 100 = 80 %. La proportion ayant déclaré avoir reçu une information se calcule sur les 96 questionnaires exploitables : 54 / 96 × 100 = 56,25 %, soit 56 % après arrondi à l'unité. Les deux résultats décrivent uniquement les données de l'enquête.

Calculs de la question 3.1 sur le DR 2

Analyse des fonctions et des compétences

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Différence de finalité entre assistant d'étude et coordinateur de prévention	96 / 120 × 100 = 80 % 54 / 96 × 100 = 56 %
Différence dans la nature de leurs activités	
Parcours possible vers une fonction en recherche en santé	
Parcours possible vers une fonction en prévention	
Deux compétences déjà mobilisables et éléments de justification	
Un besoin de progression pertinent	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Questionnaires exploitables : 80 %. Répondants déclarant avoir reçu une information : 56 % des questionnaires exploitables.

Question 3.2. Décrivez brièvement les étapes permettant de passer d'une question de santé à une connaissance diffusible : formulation de la question, choix de la méthode, recueil, analyse et interprétation. Appuyez votre réponse sur au moins trois éléments précis de l'enquête du DT 3.

1. Formuler la question : quelle information alimentaire les personnes âgées déclarent-elles avoir reçue et savent-elles vers qui se tourner ?
2. Choisir une méthode descriptive : un questionnaire auprès de personnes âgées volontaires fréquentant la structure.
3. Recueillir et contrôler les réponses selon le protocole : 120 questionnaires reçus, dont 96 exploitables.

4. Analyser avec des dénominateurs explicites : 54 sur 96 déclarent avoir reçu une information et 30 sur 96 ne savent pas à qui s'adresser.
5. Interpréter avec prudence : les réponses sont déclaratives, le recrutement volontaire limite la représentativité et l'enquête n'établit pas de causalité.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le questionnaire fournit des résultats descriptifs sur 96 répondants exploitables ; leurs limites accompagnent leur interprétation et leur diffusion.

Question 3.3. Proposez deux modalités de diffusion adaptées à des destinataires différents, par exemple des professionnels et des habitants. Pour chacune, précisez le message principal et une précaution permettant de ne pas présenter les résultats descriptifs comme une preuve de causalité ou comme représentatifs de toute la population.

La réunion d'information s'adresse aux professionnels : elle peut présenter que 30 répondants sur 96 ne savent pas à qui s'adresser, sans en déduire une cause ni généraliser les résultats, issus d'un recrutement volontaire. Pour les habitants, une fiche synthétique en langage clair peut présenter les constats et les ressources d'orientation, en précisant qu'il s'agit de réponses déclaratives de participants volontaires et non d'un résultat représentatif de toute la population. Les deux supports doivent être validés par les professionnels responsables avant diffusion.

Modalités de diffusion proposées dans le DR 2

Analyse des fonctions et des compétences

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Différence de finalité entre assistant d'étude et coordinateur de prévention	
Différence dans la nature de leurs activités	
Parcours possible vers une fonction en recherche en santé	Réunion : résultats descriptifs, volontaires
Parcours possible vers une fonction en prévention	Fiche : limites explicites, validation pro .
Deux compétences déjà mobilisables et éléments de justification	
Un besoin de progression pertinent	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réunion d'information pour les professionnels et fiche synthétique pour les habitants ; résultats descriptifs, non causaux et non généralisables.

4. Délimiter son rôle et sécuriser son intervention

Les situations concernent une demande de conseil alimentaire personnalisé, un fichier contenant des informations identifiantes et un résultat d'enquête surprenant. Les réponses doivent respecter la confidentialité, les procédures de la structure, les limites du statut d'étudiant et le cadre de supervision.

Partie 4

Question 4.1. Pour la situation où un habitant demande une recommandation personnalisée sur son alimentation, indiquez la réponse professionnelle à lui apporter et le relais à solliciter.

Je réponds avec bienveillance que ma mission ne m'autorise pas à donner un conseil alimentaire personnalisé. Je n'improvise pas de recommandation et propose à l'habitant de s'adresser à un professionnel de santé de la structure, par exemple un diététicien ou son médecin. J'en informe mon encadrant afin qu'il organise le relais adapté.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ne pas donner de conseil individuel ; orienter vers un professionnel de santé et prévenir l'encadrant.

Question 4.2. Indiquez deux précautions concrètes à prendre avant d'utiliser ou de diffuser un fichier comportant des informations permettant d'identifier une personne.

Avant toute utilisation, je vérifie auprès de l'encadrant que l'accès au fichier est autorisé et conforme aux procédures de la structure. Je prends ensuite deux précautions concrètes :

- Ne conserver que les données utiles et utiliser une version sans éléments identifiants lorsque cela est possible.
- Limiter l'accès aux personnes autorisées, respecter les consignes de conservation et ne pas transmettre le fichier par un canal non sécurisé.

Précautions à inscrire dans le DR 2

Calculs, diffusion et précautions professionnelles

Question	Éléments de réponse
3.1 : Calcul du taux de questionnaires exploitables	
3.1 : Calcul de la proportion déclarant avoir reçu une information	
3.3 : Modalité de diffusion pour les professionnels, message et précaution	
3.3 : Modalité de diffusion pour les habitants, message et précaution	
4.2 : Première précaution avant usage ou diffusion d'un fichier identifiant	 Accès autorisé
4.2 : Deuxième précaution avant usage ou diffusion d'un fichier identifiant	 Limiter les identifiants

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier l’autorisation et les consignes ; limiter les données identifiantes et l’accès au fichier.

Question 4.3. Pour un résultat de l’enquête qui paraît surprenant, indiquez une action à réaliser avant sa diffusion et justifiez-la en une phrase.

Avant la diffusion, je vérifie avec l’encadrant les données sources, les effectifs et le dénominateur afin d’écarter une erreur de saisie ou d’analyse. Je lui soumets ensuite l’interprétation : cette vérification limite le risque de diffuser un résultat erroné ou de présenter une observation descriptive comme une conclusion générale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier le résultat avec l’encadrant et valider son interprétation avant diffusion.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de positionnement professionnel du BC04, session 2026, code 26-LIC-SPS-EP1, d'une durée de 2 heures et dotée d'un coefficient indicatif de 3,0. À partir d'une mission fictive en maison de santé et d'une enquête sur l'information alimentaire des personnes âgées, elle évalue l'analyse des parcours, la valorisation des compétences, l'interprétation des données et la conduite professionnelle responsable.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un taux se calcule par effectif concerné / dénominateur pertinent × 100.
- Les 96 questionnaires exploitables sur 120 reçus représentent un taux d'exploitabilité de 80 %.
- Parmi les questionnaires exploitables, 54 réponses sur 96 déclarent une information reçue, soit 56 % après arrondi à l'unité.
- Une enquête descriptive à recrutement volontaire ne démontre pas une causalité et ne représente pas nécessairement toute la population.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque proportion, vérifiez que le dénominateur correspond à la base de l'indicateur.
- Distinguez les missions d'appui à une étude de celles d'organisation d'actions et d'adaptation des messages.
- Présentez des compétences attestées, une limite actuelle et une action de progression réaliste.
- Ne diagnostiquez pas et ne donnez pas de conseil individuel ; faites valider tout support avant sa diffusion.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment choisir le dénominateur pour calculer une proportion dans cette enquête ?

Utilisez la base indiquée pour chaque indicateur. Le taux de questionnaires exploitables se calcule sur les 120 questionnaires reçus. La proportion déclarant une information reçue se calcule sur les 96 questionnaires exploitables.

Q : Pourquoi les résultats ne peuvent-ils pas être généralisés à toutes les personnes âgées ?

La participation était volontaire et concernait des personnes fréquentant les activités de la structure. Cet échantillon peut différer de l'ensemble des personnes âgées du territoire. Les réponses sont déclaratives et ne démontrent pas de causalité.

Q : Comment organiser son temps pour répondre aux quatre parties ?

L'épreuve dure deux heures et les parties valent respectivement 5, 5, 6 et 4 points. Vous pouvez répartir votre temps selon le nombre de points, garder une marge pour la relecture et vérifier que chaque question a reçu une réponse structurée.

Q : Quelles exigences doivent guider les réponses et la diffusion des propositions ?

Justifiez vos réponses avec les informations du dossier et respectez votre statut d'étudiant. Protégez les informations identifiantes, restez dans le périmètre de la mission et faites relire et valider tout support par les professionnels responsables avant diffusion.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesps.fr/assets/annales/licence-sps/C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sciences Pour la Santé - C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Sciences Pour la Santé : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.